

**Clientèle visée**

Les artistes professionnels en arts visuels

**Formatrice**

Julie C. Paradis est une gestionnaire possédant une expérience diversifiée en management d'organismes culturels.

Ses expériences de travail des quinze dernières années (centre d'artiste, CA du RCAAQ) lui ont donné l'occasion de diversifier son champ d'action à travers des sphères de compétences très variées, ce qui lui permet aujourd'hui de conseiller avec professionnalisme les individus et les organisations qui font appel à ses services.

**Dates**

Samedi 19 et dimanche  
20 septembre 2015, de 9 h à 17 h

**Lieu**

Centre communautaire de l'Arrondissement  
Jacques-Cartier, 2050, Boulevard de Portland,  
Sherbrooke, local 123

**Nombre de participants:** 14 max.

**Coût :** 95 \$ • **Coût réel :** 475 \$

# L'ARTISTE PROMOTEUR ET DIFFUSEUR DE SON ŒUVRE

## Formation en collaboration avec le RAAV

Sur le plan professionnel, bon nombre d'artistes en arts visuels doivent évoluer en tant que travailleurs autonomes. À ce titre, ils doivent veiller eux-mêmes à leur promotion et à la diffusion de leur travail lorsqu'ils ne sont pas représentés par un agent ou une galerie d'art. Or, l'artiste en arts visuels se trouve souvent perplexe et mal outillé lorsqu'il s'agit de faire la promotion et la diffusion de ses œuvres par lui-même ou bien d'évaluer la compétence de l'agent qu'il choisit pour le représenter.

### Vous serez en mesure de :

- Identifier votre marché cible;
- Établir votre stratégie de promotion et de diffusion pour entrer en contact avec votre marché cible et le développer.

inclut avec la formation : Le Dictionnaire des compétences des artistes en arts visuels, édité par le RAAV